

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



106

Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département d'Architecture

Spécialité : Architecture

Option : Projet urbain et durabilité

Présenté par : GHOUL OUSSAMA



**Thème : le mobilier urbain comme alternative dans
l'aménagement des espaces urbains**

Sous la direction de : Alkama Djamel

Juin 2017

Dédicace :

C'est avec une très grande joie et un immense plaisir que je dédie ce modeste travail qui est le fruit de plusieurs années d'étude aux être les plus chers :

Mes très chers parents pour leurs amours, soutiens et énormes sacrifices, que dieu les protège. À mes sœurs Amira, Inès.

Ma chère famille, Ghoul

Mes enseignants et professeurs tout au long de mes études surtout Mon encadreur ALkama djamel

Mes amis

Tous mes collègues d'architecture.



Remerciement:

En premier lieu El hamdo li ALLAH qui nous a donné la volonté, le courage et les moyens pour achever ce travail.

Je tiens à présenter mes sincères remerciements à notre encadreur monsieur Alkama djamel pour l'immense effort qu'il m'a offert en examinant et dirigeant notre travail.

A nos professeurs qui ont participé à notre formation tout au long du cycle.

Aux membres du jury qui ont accepté d'examiner ce travail.

A ma chère famille qui n'ont jamais épargné leurs efforts pour mon bien.

A mes amis qui ont toujours été présents pour m'aider et m'encourager.

Et bien sûr pour toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail

Résumé

A travers l'histoire, les espaces publics urbains ont toujours été le support de pratiques sociales et lieux d'échanges entre les personnes. Conçus de diverses Formes, leurs usages reflétaient les cultures locales.

L'image de l'extension sud, conçue pour offrir aux habitants un meilleur cadre de vie et un environnement sain.

Le rôle des espaces publics en tant que vecteurs révélateurs des pratiques Sociales n'apparaît pas.

Il est dû à l'indigence de la conception et l'incohérence de leur gestion, ceci a conduit à la naissance d'espaces vagues, anonymes et indéterminés. Loin des aspirations des Usagers Ils ne répondent plus à leur vocation. Tout ça nous a guidé à intervenir sur le site Dans le but de valoriser le site et la ville.

SUMMARY

Throughout history, urban public spaces have always been the support of social practices and places of exchanges between people. Designed in various shapes, their uses reflect local cultures.

The image of south extension, designed to give people a better living environment.

The role of public spaces as vectors revealing social practices does not appear.

It is due to the paucity of design and the incoherence of their management, this led to the birth of space waves, anonymous and indeterminate. Marginalized, far from the aspirations of users. All those causes guide us to make some intervention in our site to make it more important and give it a new identity .

ملخص

على مر التاريخ، كانت الأماكن العامة في المناطق الحضرية تدعم الممارسات الاجتماعية والرفع من التبادلات بين اليوم يتم التعامل مع الأماكن. تخطيطها في أشكال مختلفة و استخداماتها تعكس الثقافات والسلوكيات المحلية الناس، على أساس توحيد وترشيد الفضاء، ويعكس صورة من الفوارق الكبيرة. حيث يتشكل المشهد الحضري .. العامة في البيئة من إنتاج. الاستعجال في تنفيذها على حساب المساحات العامة، التي تعتبر العنصر المهيكل للحيز الحضري أعطى سوء تصميم الأماكن العامة وعدم وجود إدارة تسييرها، مساحات مشوهة وغير محددة. وتكون في حالة متدهورة جدا وبعيدا عن تطلعات المواطنين.

DEDICACE

REMERCIEMENT

RESUME

SOMMAIRE

➤ <u>CHAPITRE INTRODUCTIF</u>	01
INTRODUCTION GENERALE.....	02
ROBLEMATIQUE	03
OBJEVTIFS ET HYPOTHESE	03
METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	04
➤ <u>PREMIERE CHAPITRE : L'ESPACE PUBLIC ET LE MOBILIER URBAIN</u>	05
INTRODUCTION A LA PARTIE DES CONCEPTS	06
DEFINITION DES NOTIONS	07
NOTION DE L'ESPACE PUBLIC	07
LES CARACTERISTIQUE DE L'ESPACE PUBLIC.....	07
APERCU HITORIQUE SUR LES ESPACES PUBLICS	08
LES DIFFERENTS TYPES DE L'ESPACES PUBLICS	12
NOTION DU MOBILIER URBAIN.....	14
APERCU HISTORIQUE	14
FONCTION ET USAGES DU MOBILIER URBAIN	15
CATEGORIE DU MOBILIER URBAIN	16
CRITERE DU CHOIX DU MOBILIER URBAIN	18

NOTION DURABILITE	18
NOTION DESIGN	19
APERCU HISTORIQUE	19
CONCLUSION	19
➤ <u>DEUXIEME CHAPITRE</u> : L'ANALYSE DES EXEMPLES ...	22
INTROCDUCTION	23
L'EXPERIENCE SUISSE	24
L'EXPERIENCE FRACAISE	28
CONCLUSION	31
➤ <u>CHAPITRE 03</u> : PRESENTATION DU CAS D'ETUDE	33
INTRODUCTION	34
PARTIE 01	34
SITUATION	34
EVOLUTION HISTORIQUE	35
ETUDE CLIMATIQUE	37
PARTIE 02.....	38
LE MOBILIER URBAIN A GUELMA	38
CONCLUSION	39
➤ <u>CHAPITRE 04</u> : DEMARCHE DU PROJET URBAIN	
INTRODUCTION	42

DIAGNOSTIC PERCU	43
ETAT DU LIEU	43
TOPOGRAPHIE, RESEAUX ET VERDURE	44
BATI ET NON -BATI	44
DIAGNOSTIC VECU	45
RESULTAT D'ENQUETE	45
DIAGNOSTIC AFFOM	48
ENJEUX	48
SCENARIO	49
ANALYSE DU TERRAIN	49
PRINCIPE D'AMENAGEMENT DE SCENARIO	50.
HEMA DE PRINCIPE D'AMENAGEMENT	51.
PROGRAMMATION	51
CONCLUSION	52
BIBLIOGRAPHIE	
LISTES DES FIGURES	
ANNEXE	

➤ **Chapitre Introductif**

➤ Introduction générale :

L'espace public mérite une attention particulière en tant que lieu porteur d'un sentiment d'appartenance collective à la ville. La qualité du paysage, le confort d'usage, comme la sécurité des espaces publics sont des exigences partagées par les acteurs de l'aménagement urbain, les usagers et les exploitants, exigences fondées sur de nouvelles aspirations en faveur d'un partage plus équitable de la rue.

La conception ancienne de la ville était tout comme celle de la société, une conception communautaire, les définitions que l'on donnait jadis de la ville le montraient fort bien les hommes du Moyen Age qui ont repris fidèlement les idées de l'Antiquité, leurs conceptions ont continué d'avoir cours pendant très longtemps. Saint Augustin dans la Cité de Dieu avait dit : « La cité n'est rien d'autre que la multitude humaine unifiée par le lien social »¹, les phénomènes de forme et de comportement sont rassemblés et utilisés en tant que vocabulaire de l'espace public.

La politique des villes nouvelles a certes été mise en œuvre pour absorber une part significative de la croissance démographique urbaine, et pour créer des zones d'activités économiques, mais la ville nouvelle devait être aussi un cadre de vie harmonieux, attractif et favoriser la mixité sociale.

La place publique est un espace public non bâti, desservi par des voies, elle est généralement limitée par des bâtiments, dotée d'un traitement du sol minéral, équipée de mobilier urbain ou d'édicules (statue, fontaine, obélisque, etc.). Elle peut être affectée aux piétons et/ou aux véhicules. Elle est souvent un lieu symbolique de la ville puisqu'elle fait partie de son identité, ainsi que des repères qui aident à la lecture de la ville.

« La grandeur des places publiques doit être proportionnée au nombre du peuple, [...] la largeur doit être telle qu'ayant divisé la longueur en trois parties, on lui en donne deux. [...] Cette disposition donnera plus de commodité pour les spectacles. »

Vitruve (architecte de Jules César et d'Auguste)

➤ Problématique :

- Introduction à la problématique
- Contexte territorial :
 - ✓ En Algérie et après l'Indépendance, on remarque une absence totale d'une aménagement logiques et fonctionnelles des espaces urbains et publiques.
- Contexte local :
 - ✓ On précise notre ville d'étude par des remarques sur le mal exploitation des espaces urbains et publiques (places, quartiers, fraiche urbain ...) et ça reflète sur l'identité de la ville et sa valeur et le bien être des habitants.
- Questions de recherche :
 - Selon une bonne analyse des espaces urbains de la ville de Guelma, comment peut-on revivre ces espaces et mis en valeur le rôle de mobilier urbain comme un élément inséparable de la vie quotidienne ?
 - Comment créer un mobilier qui assemble le côté esthétique et fonctionnelle et s'intègre parfaitement au milieu urbain ?
 - Comment créer un mobilier urbain qui réponds aux normes de développement durables ?

➤ Hypothèses :

Cette problématique nous guide de formuler des hypothèses :

- ✓ La participation des usagers dans le choix de type de mobiliers urbain.
- ✓ Faire une analyse profonde sur les espaces urbains et mobiliers urbains existant pour Arriver à un design des espaces urbain bien aménagé pour valoriser L'image de la ville de Guelma.

➤ Objectifs :

Suite à l'hypothèse, nous avons fixé des objectifs à atteindre :

- ✓ La mise en valeur des espaces urbains et prendre en considération les usagers comme facteur principal dans l'aménagement de ces espaces.
- ✓ Assurer le choix de mobilier urbain d'une façon qui répond aux besoins des usagers et offre certain confort visuel et fonctionnelle

- ✓ Prendre en considération les normes des développements durables comme critères de choix des mobiliers urbains dans l'aménagement des espaces urbains.

➤ **Méthodologie de recherche :**

Une démarche qui s'appuie sur 2 phases (recherche théorique et analyse) pour arriver à une conception voulue.

Alors notre travail se résume sur faire les 2 phases :

- ✓ Recherche théorique.
- ✓ Phase analytique.

**Premier Chapitre : L'espace public et le
mobilier urbain.**

« L'espace public est un des rares territoires sociaux qui permet aux individus
D'expérimenter des relations diverses avec eux-mêmes et les autres. »2

L.H. Lofland.

➤ **Introduction :**

L'espace public est l'aspect de la ville le plus étroitement lié au Projet urbain. Ce dernier est considéré lui-même comme un espace public dans la mesure où il vise à asseoir l'intérêt public, à travers la connaissance objective des espaces publics de la ville et de ce qu'il convient de faire pour améliorer la qualité de la vie urbaine.

Dans ce chapitre nous allons présenter l'espace public tel qu'ils sont perçus entant que notions et concepts, ainsi que l'évolution de l'espace public à travers le temps.

On va définir et comprendre aussi le concept de mobilier urbain qui a une valeur très importante dans l'aménagement et le design d'un espace public modern et durable d'un part et la ville et le territoire d'autre part.

➤ Définition des notions :

• La Notion d'espace public :

Contrairement à l'espace privé clôturé et centré sur l'intimité de la famille, l'espace public est ouvert pour l'ensemble des usagers en partage. Espace partagé, lieu de rencontre par excellence, il est le théâtre libre du va et vient des individus. C'est un espace que s'approprient les individus par leurs activités.

- Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement considère, « l'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage.³

Larousse définit l'espace public comme étant « une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public ».⁴

- Aussi on peut considérer les espaces publics comme des éléments fondamentaux du milieu urbain et de l'aspect architectural et esthétique de l'environnement bâti des villes. Ces espaces contribuent au développement des relations sociales, et sont même un élément de la cohésion sociale.
- Ce sont des espaces qui offrent un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains.
- Selon (MEBIROUK.H, 2002) l'espace public est défini comme « *un espace de Sociabilité problématique où doit coexister un monde d'étranger* ».⁵

➤ Caractéristiques de l'espace public :

• Formes de l'espace public :

L'espace public est multiple par sa forme. Il est place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi voie périurbaine ou voie rapide. Il prend la forme de parking ou d'abord de zone industrielle, de centre commercial ou de grand ensemble. Il peut être jardin, square, grand parc urbain ou bord de rivière, mais peut prendre aussi les formes les plus simples ou les plus saugrenues telles que talus planté, délaissé végétalisé, îlot directionnel, îlot central de giratoire, terre-plein... Tous ces espaces, aussi différents soient-ils, participent de façon importante à l'image de la ville.

- **Fonctions et usages des espaces publics :**

L'espace public est à la fois un lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville (circulation, déplacements, réseaux techniques) et où se développent les innombrables pratiques de la vie urbaine –commerce, services, détente, loisir, rencontre...

Il est le lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés selon les sites, les configurations d'espaces, les situations sociales des quartiers : lieu de mixité sociale ou, au contraire, objet de logiques d'appropriations par des groupes sociaux ; lieu d'enclavement ou de convivialité ; lieu de culture et de spectacle ou lieu sans vie.

L'espace public n'est donc surtout pas un lieu technique, mais il est avant tout social et culturel. C'est un espace de sens, de matière, de temps, d'usages et de forme, qui est synonyme de paysage vécu et de paysage commun des citoyens.

Aucun de ces aspects ne doit et ne peut être négligé au risque de créer des lieux sans histoire et sans âme qui sont alors rejetés par la population ou deviennent le siège de tensions exacerbées.

➤ **Aperçue historique sur les espaces publics**

- **L'agora grecque :**

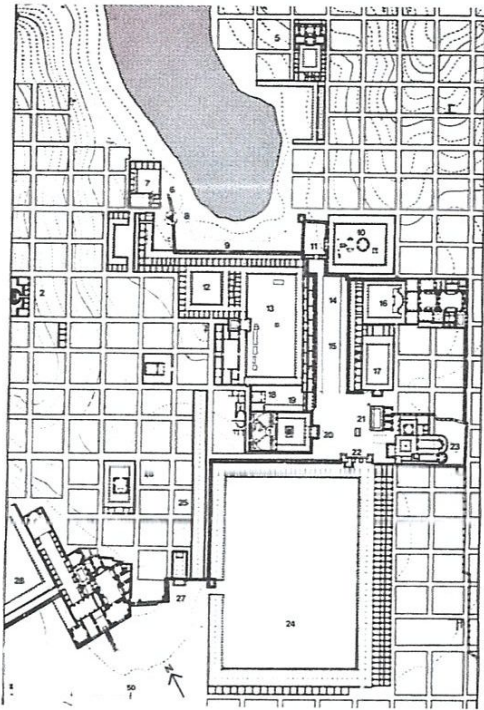
Au VI^{ème} siècle avant J-C, des tyrans qui avaient le pouvoir et dans le but d'améliorer la ville, ils font appel à des architectes et des ingénieurs pour l'aménagement et l'embellissement de leur cité. L'agora peut avoir différents tracés, réguliers (le cas de l'agora de Milet, voir Figure N° 02, ou quelquefois irréguliers (le cas de l'agora d'Assos)

L'agora fait aujourd'hui partie des symboles d'une convivialité un peu mythique.

Elle paraît être la première forme non rurale, non exclusivement religieuse et symbolique, d'un lieu urbain de vie publique collective consciente et organisée.

L'agora grecque était un lieu collectif d'échange politique, culturelle, commercial.

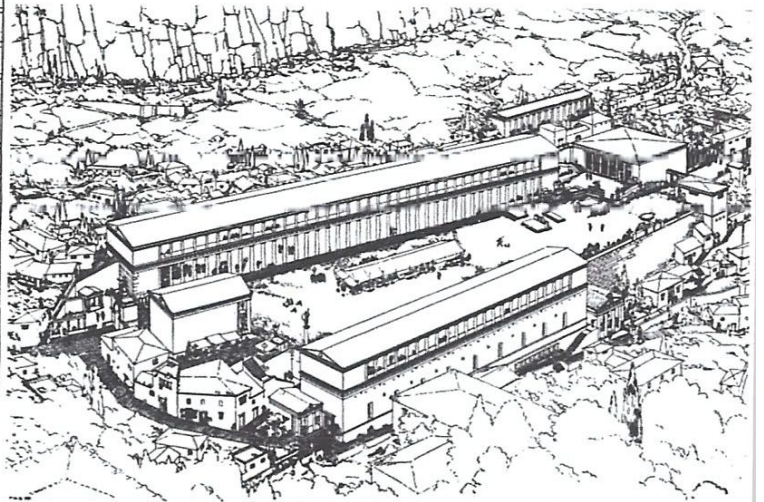
Figure N° 02 :
Plan et
situation de
l'agora
romaine. L'art
urbain et de la
composition
urbaine



Source : Leonardo Bénévole,
Histoire de la
Ville, Edition :
Parenthèses 1994, p.83,
509 pages.

Figure 01 : L'agora de Millet est constituée par un ensemble d'espaces publics qui forment le tracé régulier de celle-ci. On peut dire qu'elle est une remarquable combinaison de

Source : Leonardo Bénévole,
Histoire de la ville,
Edition Parenthèses 1994, p.70,
509 pages.



➤ La période Romaine :

L'agora devenue forum n'est plus l'air de débat elle se transforme en un espace d'ostentation dominé par les temples et relié aux lieux de spectacles : les cirques, les amphithéâtres, les odéons. « Espace de consommation culturelle de loisir et de spectacle ».

Les rues sont redressées, élargies ; mises à angle droit, au prix même de l'arasement des collines et de la destruction des quartiers anciens. Il est utilisé et quasi réservé aux fonctionnaires.

➤ L'époque médiévale

L'espace public tend à disparaître au profit d'une succession aléatoire de lieux. Ces lieux qui présentent des desseins symboliques et des positions sociales marquées, forment autant d'univers particulier. Les espaces publics sont systématiquement investis ou surplombés par le bâti. Les places se reforment et sont comme autant d'écrans réservés aux piétons. La ville ne se dessine pas, elle s'engendre.

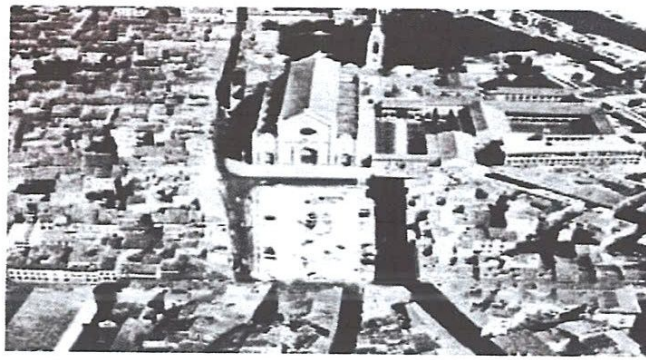


Figure N° 03

Source : Leonardo Bénévole, Histoire de la ville Edition : Parenthèse 1994, p176, 50

➤ La renaissance :

Avec la renaissance, l'art urbain n'a d'abord donné lieu qu'à des palais et jardins, des places et des fontaines. Ce n'est qu'au 17^{ème} siècle qu'apparaissent des actions volontaires organisant ensembles édifices, places et avenues.

En opposition aux rues étroites et irrégulières des villes médiévales, l'urbanisme de la renaissance se caractérise par des rues larges, régulières, en étoile ou en circonférence.

• Les jardins de la renaissance :

C'est au 17^{ème} siècle qu'apparaissent réellement des espaces destinés et créés pour le public.

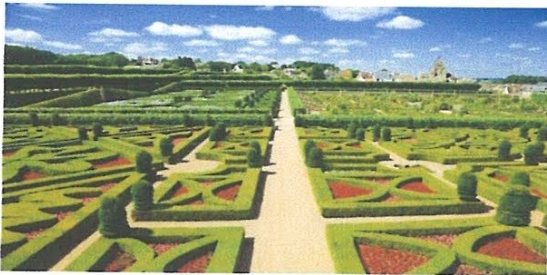


Photo N° 01 : Les jardins du château de Villandry.

Source <https://cardelmar-blog.s3.amazonaws.com/blog/wp-content/uploads/2014/05/Chateau-Jardins-de-Villandry.jpg>

Les jardins et les parcs de la renaissance sont de véritables systèmes réguliers et fermés.

• La période classique :

Les villes se dotent de grands mails et de

Longues promenades urbaines. Les parcs

Publics formés de grands terrains plantés d'arbres alignés sur des tracés

Photo N° 02 : place de Vosges paris



Rectilignes. Ces parcs aux formes simples

Où les gens se promènent et se détendent

Sont agrémentés de buvettes.

- **La période moderne :**
- **L'espace public dans la période moderne :**

La rue, devient primordiale l'habitat second plan, l'apparition du zonage : de

Grandes zones affectées désormais à l'activité industrielle.

L'espace public n'est désormais plus un espace d'échange spontané mais plutôt un espace qu'on observe à distance « espace

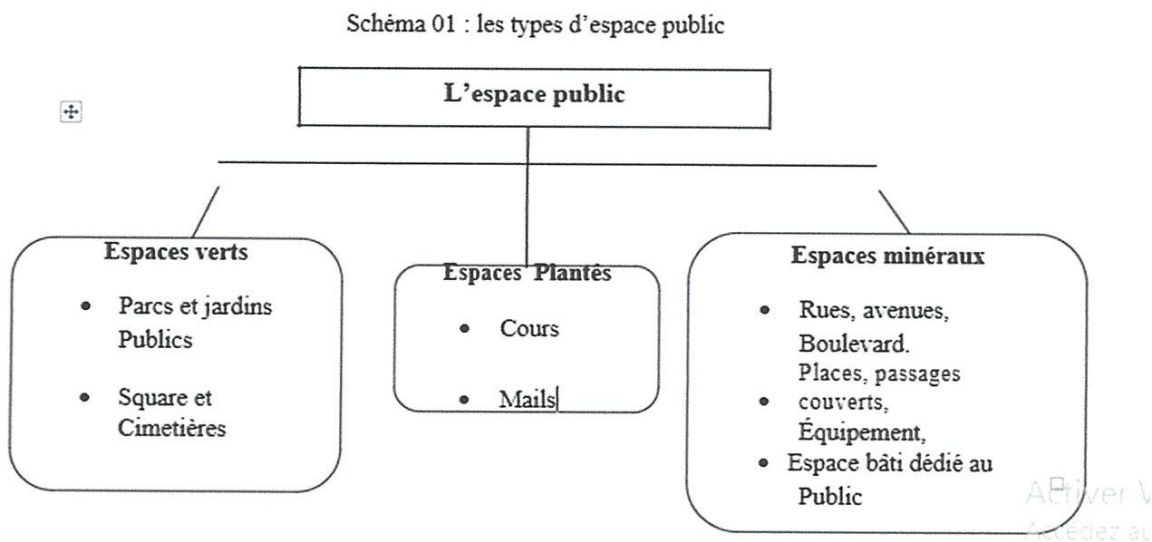
Vert ou espace vide ».



➤ Les différents types d'espace public

L'espace public comporte des espaces minéraux (rues, places, boulevards, avenues, passages Couverts) ; des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières), et des lieux bâtis comme les centres commerciaux, les gares...etc.

« Par extension, de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace public des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transports en commun et équipements collectifs »
(P. Merlin et F. Choay, 2000)



➤ Les éléments qui font l'espace public :

• La rue :

C'est un espace dédié à la circulation au ceins de la ville, bordé de quartiers, du voisinage. La rue permet l'accès aux logements et aux équipements d'activités. C'est un haut lieu de pratiques sociales collectives.

- ✓ D'après (MERLIN.P et CHOAY.F, 2000)⁵² la rue est « *un élément essentiel de toute les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y joue des rôles différents* ».⁷

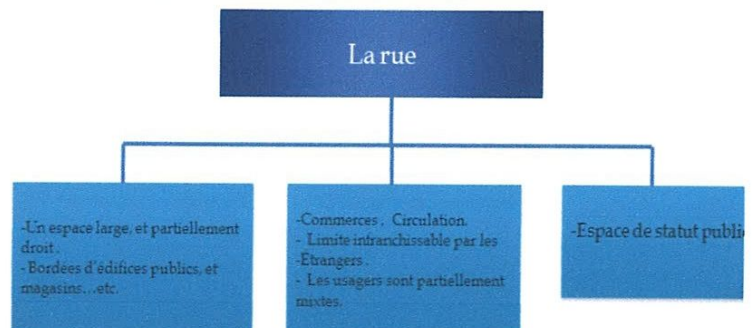


Photo N° 03

Photo N° 04

- La ruelle :



Plus étroite que le rue, un certain nombre de voies jouent un rôle de desserte locale, elles ont comme fonction de permettre l'accès aux riverains d'être desserte secondaire ; elle constitue souvent un réseau « discret » où la circulation automobile est limitée voire absente.

- La place :

C'est un espace important de par sa dimension et sa fonction, elle occupe une superficie considérable non bâtie munit d'un revêtement, des bâtiments font généralement office d'enceinte à cette dernière. Elle est destinée aux piétons tout comme les voitures avec du mobilier urbain et un monument au centre.

- Les parcs :

Les parcs de quartier peuvent s'organiser autour d'un plan d'eau ou d'un massif boisé préexistant. Composés en majorité d'espaces créés (pelouses, boisements, aires de jeux), ils offrent un lieu de repos, de détente et de pratique d'activités récréatives.

- Les jardins publics :

Espace vert généralement enclos, accessible par le public, et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installations diverses : aires de jeux, buvette, roseraie...etc.

➤ Le mobilier urbain :

Le mobilier urbain : ensemble des objets ou dispositifs, publics ou privés, installés dans l'espace public dont l'assemblage avec d'autres objets permet de mettre en scène cet espace. Et ils sont liés à une fonction ou à un service offert aux usagers c'est aussi appelé Composants urbains, matériel urbain. Mais qu'il soit objet utilitaire, mobile ou immobile, Implanté en milieu urbain ou rural, c'est la dénomination de « mobilier urbain » qui la plus Couramment employée.⁸

Inox Du Mobilier Urbain.

➤ Aperçu historique

✓ Réverbères, bancs publics, kiosques, plaques de rues, bornes, abris, vespasiennes... et Beaucoup d'autres font partie du mobilier urbain... Ce mobilier urbain existe depuis l'antiquité, dès l'apparition des villes... en Mésopotamie, déjà, premiers lieux de commerce, à l'époque gallo-romaine, au Moyen-âge. Mais ce type de mobilier prendra son essor principalement dès le XVIII -ème siècle, notamment sous le règne de Louis XV avec l'usage des plaques de rue et des numéros réglementés, et dès 1745 apparaissent les premières lanternes à réverbère qui remplacent les bougies. C'est toutefois au XIXème siècle qu'apparaît le véritable tournant du mobilier urbain. Celui-ci n'a plus comme but unique l'utilité mais la notion de « décor » fait alors son apparition : trottoirs surélevés, fontaines décoratives, standardisation des plaques de rues. Georges Haussmann (1809-1870) va entreprendre un vaste plan de rénovation de la ville de Paris. L'espace public sera réaménagé : boulevards, nouveaux trottoirs, kiosques à Journaux, bancs publics, abris, buvettes etc...

Le développement des transports urbains collectif dès les années 1850 ainsi que l'augmentation du trafic et la multiplication des besoins sociaux et individuels vont entraîner la création de poteaux indicateurs, d'abris bus, d'armoires électriques et autres.

Ainsi, le mobilier urbain devient alors un « élément majeur de l'aménagement du paysage urbain ».

Dans les années 1960, « les accessoires de voirie » reçurent en France un statut légal suite à l'impulsion donnée par les travaux de Decaux, selon des formules exportées partout dans le monde, et c'est ce que l'on peut appeler « le second avènement du mobilier urbain ».

Les équipements se diversifient, la notion de confort se mêle à celle de l'esthétique.

Beaucoup de ces équipements sont même souvent détournés de leur utilisation d'origine.

Des poteaux se transforment en râteliers à vélos, des bornes d'incendie en fontaines d'été, des conteneurs en braseros, des bancs et grilles de métro en lits pour sans-abri. Malgré ces nombreux détournements, les espèces du mobilier urbain sont devenues omniprésentes dans le paysage de la ville moderne.

De nos jours, les rues et les parcs offrent aux passants une variété d'équipements urbains destinés à satisfaire leur besoin de confort, d'hygiène, de protection ou d'information, ainsi

Un décor pour leur activités quotidiennes.

➤ **Fonctions et usages du mobilier urbain :**

Le mobilier urbain fait partie intégrante de l'environnement d'une ville dont il peut

grandement faciliter l'identification et l'appréhension globale. Ce rôle important

s'accompagne bien évidemment d'une multitude de fonctions secondaires qui tiennent.

- ✓ À l'orientation des usagers et leur information (panneaux directionnels, plaques).

- ✓ De noms de rues, enseignes, horloges, panneaux d'information, publicités).
- ✓ À la formulation des ordres (panneaux de stationnement, d'interdiction, D'obligation...).
- ✓ À la distribution ou la collecte de produits (boîtes aux lettres, kiosques à journaux).
- ✓ À la protection du matériel des services de la voirie (cabanes à outils, bacs à sable).
- ✓ À la protection (balustrades, palissades, clôtures...).
- ✓ À la détente ou à la mise à l'abri (abris, bancs...).
- ✓ Aux jeux pour enfants.
- À l'éclairage.
- ✓ À la culture (sculptures, art...).
- ✓ A l'enregistrement (parcmètres, horodateurs, barrières mobiles des Stationnements) .
- ✓ À la consommation (terrasse de café kiosque, bar...).
- ✓ à l'hygiène (sanisette, ...).

➤ **Les différentes catégories de mobilier urbain :**

• **Le mobilier urbain pour l'éclairage public :**

Il améliore la sécurité et rend la ville plus attractive la nuit. L'éclairage est

Incontestablement un facteur essentiel de confort et de sécurité dans la ville.

C'est aussi un élément qui contribue à la qualité du paysage nocturne et diurne.

• **Le mobilier urbain d'esthétique et de repos**

Le mobilier de repos est constitué par : les bancs, banquettes,

Sièges et Causeuses, ils sont parfois associés à des tables

- Le banc public est une invention du XIX e siècle. Il est né de l'aménagement des espaces verts.

Photo N° :06

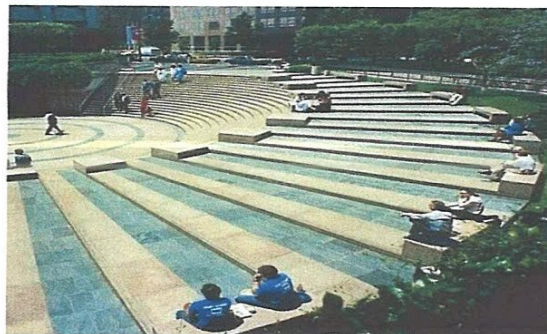


Photo N° 05

En centre-ville et sur des parcours essentiels, il est utile de prévoir des bancs tous
Les 100 à 200 m pour le repos des anciens et des handicapés.

- **Le mobilier relatif à l'hygiène**

Dans cette catégorie on comptera

Parmi le mobilier de propreté :

- Les bornes de propreté, pour le ramassage des ordures ménagers
- Les bornes sélectives, pour les bouteilles, plastiques et journaux par exemple.

- **Le mobilier de signalisation**

Dans cette catégorie on a les différentes sortes de panneaux et les flèches

Directionnelles.

- **Le mobilier d'attente**

Les abris bus sont des espaces couverts pour
l'attente et l'abri pour les usagers de

L'autobus.

- **Le mobilier urbain de service.**



➤ Critères de choix de mobilier urbain

- Mobilier urbain Fonctionnel :

C'est-à-dire étudié pour répondre à la fonction laquelle il est destiné (repos, sécurité, stationnement, etc.).

- Solide et durable

Le mobilier doit notamment résister le mieux possible aux intempéries, aux accidents, aux chocs, aux contraintes.

- Facilement réparable :

En utilisant des matériaux facilement adaptés dans le cas d'accidents ou des dégradations.

- Facile d'entretien :

C'est-à-dire conçu pour éviter les retentions et les stagnations d'eau, les dépôts de poussières et salissures diverses.

- L'esthétique

Il doit être un élément de décoration du site dans lequel il se trouve.
L'aspect esthétique.

- ✓ Un mobilier de qualité qui permet **d'économiser des coûts très importants d'entretien** grâce à sa haute durabilité malgré un usage intensif.

➤ Durabilité :

Capacité d'un développement, d'un mode de production ou d'un système à répondre aux

Besoins présents (et locaux) sans empêcher les générations futures (ou les populations

Vivant ailleurs) de subvenir à leurs propres besoins.9

Source : Massive Change en action Glossaire de Massive Change.

➤ **Design :**

Discipline visant à une harmonisation de l'environnement humain, depuis la conception des objets usuels jusqu'à l'urbanisme.¹⁰

La source : Larousse.

➤ **Historique du mot**

La concrétisation du design s'est réalisée au 19^{siècle}, lorsque l'industriel et designer Michael Thonet développe un procédé de fabrication pour le moins révolutionnaire : le cintrage de bois à la vapeur. Maintenu en force par un gabarit et humidifié, le bois garde ensuite sa forme courbée. Sa Chaise n° 14, dite chaise 'bistrot', est une référence aujourd'hui pour le monde du design. Aujourd'hui, le principe est resté le même : les designers cherchent la meilleure façon de travailler les matières, de les façonner, de gommer les imperfections et l'inutile... bref, de concevoir pour embellir. "De nos jours, les villes veulent séduire et le design est un excellent outil pour répondre à leurs attentes".

➤ **Conclusion :**

Les espaces publics urbains ont toujours occupé une place de premier rang au sein des villes,

De ce fait :

- ✓ Comprendre l'espace public, c'est comprendre ses limites, ses pratiques et ses fonctions comme espace social et lieu de contact.
- ✓ Comprendre l'espace public, c'est comprendre ses compétences comme espace

Matériel urbain primordial dans la ville, voire un enjeu important dans les politiques et projets urbains : c'est interroger sa dimension physique comme élément moteur de la

Vie des gens dans une société.

- ✓ L'espace urbain étant un espace « discriminatoire », le mobilier urbain permet de le dynamiser, et en même temps il permet de satisfaire les besoins de collectivités.

➤ Les références du Premier Chapitre : L'espace public et le mobilier urbain :

1 *Lucien Jerphagnon, introduction à La Cité de Dieu, Saint Augustin, Œuvres II, Gallimard, coll. Pléiade, p. XX.*

2 L.H. Lofland.

3 Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.

4 Larousse.

5 MEBIROUK.H, 2002.

6 (P. Merlin et F. Choay, 2000)

7 MERLIN.P et CHOAY.F, 2000)⁵²

8 Inox Du Mobilier Urbain.

9 Massive Change en action Glossaire de Massive Change.

10 Larousse.

Figure 01 Leonardo Bénévole, histoire de la ville Edition Parenthèses 1994, p.70,509 p.

Figure 02 Leonardo Bénévole, Histoire de la ville, Edition Parenthèses 1994, p.83,509 p,

Figure 03 Leonardo Bénévole, Histoire de la ville Edition : Parenthèse 1994, p176, 50

- Photo 01 Source <https://cardelmar-blog.s3.amazonaws.com/blog/wp-content/uploads/2014/05/Chateau-Jardins-de-Villandry.jpg>
- Photo 02 www.luislavache.blogspot.com/2005/12/roi-henri-i
- Photo 03 groupe Usinor, l'inox et le mobilier urbain
- Photo 04 groupe Usinor, l'inox et le mobilier urbain
- Photo 05 groupe Usinor, l'inox et le mobilier urbain
- Photo 06 groupe Usinor, l'inox et le mobilier urbain

➤ Deuxième Chapitre : L'analyse des
exemples

➤ **Introduction :**

- ✓ Ce chapitre est réservé à l'étude des exemples et expériences d'aménagement et réaménagement des espaces publics et l'intégration de mobilier urbain dans les villes, dans le but de les exploiter dans notre intervention. Le choix de ces expériences vient de l'importance portée sur les espaces publics et le mobilier urbain dans les opérations citées.

Cette étude base sur deux expériences :

- ✓ 1^{ier} exemple : La Ville de Montréal (la place des arts Montréal).
- ✓ 2^{em} exemple : concerne une ville française « pont de Claix Grenoble.

➤ **L'expérience suisse :**

• **La ville de Genève :**

- ✓ La Ville de Genève mène depuis plusieurs années une politique de mise en valeur de ses espaces publics. Un mobilier urbain adapté et de qualité y contribue. Pour choisir, développer ou installer les différentes gammes d'objets, le concept directeur du mobilier urbain sert de référence. Un catalogue d'objets recommandés a également été établi.



Photo 07

➤ **Le but d'intervention :**

Le développement de nouvelles lignes de mobilier urbain répond à cette politique de Revalorisation. Un Concept directeur du mobilier urbain pour la Ville de Genève a été défini Dès 2007 pour préciser les axes d'actions dans ce domaine. Tous les critères permettant la Création ou le choix éventuel sur catalogues sont précisés, tant esthétiques que fonctionnels Mais aussi économiques, ergonomiques ou écologiques.

La Ville de Genève cherche à établir une cohérence entre les différentes lignes d'objets déployées successivement mais aussi à réduire leur nombre à l'essentiel pour libérer l'espace Public et améliorer son usage et sa lisibilité. Elle entend rester à l'écoute des évolutions des Usages pour définir des équipements accessibles à tous les usagers, réalisés dans un esprit Durable et d'économie de moyens, adaptés pour une gestion et un entretien facilités. Mais Aussi, en apportant parfois ce petit supplément d'âme, une émotion positive, favorable à L'intégration, au « vivre ensemble ».

- ✓ Plusieurs nouvelles lignes de mobilier urbain ont été créées spécifiquement ces dernières années.

➤ **Comment créer de la cohérence lors du déploiement de mobilier dans un espace public ?**

Pour les responsables de Genève, la cohérence ne se base pas uniquement sur des critères Esthétiques et formels (couleurs uniformes, styles, etc.). Nous cherchons une cohérence plus Globale dans nos processus de conception. Outre une sobriété des formes, conçues pour durer, nous visons une intelligence constructive permettant d'optimiser l'usage et de réduire les Coûts de fabrication et d'entretien. Ce qui amène des contraintes conceptuelles Supplémentaires et a un impact esthétique, sur les choix des formes, des matériaux ou des Couleurs.

Nous cherchons aussi une cohérence dans l'implantation des différents éléments de mobilier. En effet, s'il est parfois difficile de trouver une cohérence entre les lignes de mobilier Développées par la Ville de Genève et celles fournies par des régies et opérateurs actifs sur L'ensemble du territoire suisse (boîtes aux lettres de La Poste, cabines téléphoniques de Swisscom, armoires électriques des Services industriels, etc.), une logique d'implantation

Permet d'améliorer l'intégration de ces objets et participe à une meilleure cohabitation et donc à une meilleure lisibilité de l'espace public.

➤ **Les attentes nouvelles des citoyens suisses à l'égard de leur espace public :**

Les attentes des usagers, relayées par les associations représentatives que nous associons

Dans les processus créatifs pour valider nos nouvelles lignes d'objets et nous assurer

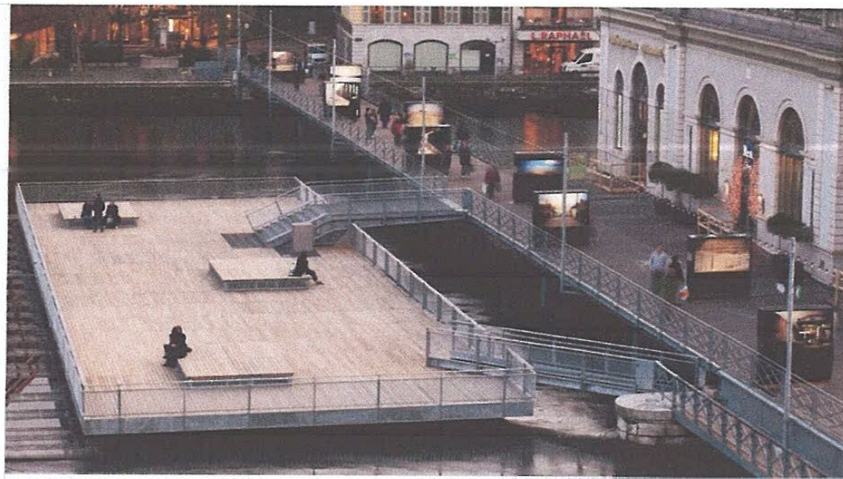
Qu'elles répondent aux attentes de tous les publics, visent principalement à un partage plus

Équilibré de l'espace public, à créer du lien social, favoriser la mixité et le plaisir de vivre en ville.

Les Genevois comme nos visiteurs cherchent évidemment aussi à trouver un certain confort et des équipements adaptés qui répondent aux nouveaux usages de l'espace public,

Comme : déjeuner rapidement au centre-ville, dans les places et espaces nouvellement réaménagés ou dans les parcs ; travailler dans l'espace public ; avoir accès à des expositions en sites urbains ou à des œuvres d'art; pratiquer des sports urbains au centre-ville; rencontrer du monde pour se sociabiliser ou se réinsérer (aînés, etc.) ; pouvoir enfin acquérir une autonomie dans l'espace public (personnes mal ou non voyantes) , etc. Il y a aussi une tendance récente de beaucoup de citoyens à vouloir faire « venir la nature en Ville » et donc à voir plus d'espaces verts et d'arbres composer les nouveaux Aménagements.

Photos 08



- ✓ Une multitude d'objets composent le mobilier urbain. Ils sont liés à une fonction ou à un service offert à la collectivité comme abriter, signaler, embellir, protéger ou informer. Il s'agit par exemple de bancs, d'abribus, de potelets ou de supports signalétiques, pour ne citer que quelques exemples :



Photos 09

Assise d'île de Rousso

Photos 10 Bacs d'orangerie



Photos 11

Banc « Genève »



Balises touristiques et culturelles



Photo 12

Photos 13 support d'exposition



➤ **L'expérience française :**

• **La ville de bordeaux :**

- ✓ Depuis plus de dix ans la Ville de Bordeaux mène une politique ambitieuse d'aménagement urbain. La mise en service du tramway assortie de la création d'un mobilier spécifique, la requalification de nombreux espaces publics, nous ont conduits à mettre en place des outils de réflexion et d'intervention dont l'objet est de garantir la fonctionnalité et la qualité du mobilier urbain implanté.



Photo 14

- ✓ La Ville de Bordeaux traduit dans sa charte des mobiliers urbains sa volonté de créer un cadre de vie, qui par son harmonie et la richesse de ses propositions, met en scène un ensemble urbain exceptionnel.

➤ **Les principes d'aménagement :**

- ✓ Envisager toute alternative possible à la pose d'obstacle sur le domaine du piéton, en

Particulier à l'occasion des projets de transformation des voiries (nivellement, Traitements spécifiques des bordures).

Garantir la continuité des cheminements et la sécurité des usagers piétons par une implantation claire des éléments de protection, non accident gènes (exclure les bornes basses, volumes contendants, ne respectant pas les normes AFNOR).



Photo 15

✓ Restreindre la diversité des modèles pour une meilleure lisibilité des dispositifs et de Partage de l'espace public, donc plus de sécurité, et plus de cohérence dans le paysage urbain.

- ✓ Limiter la quantité des éléments en optimisant leur disposition (écartement, alternance avec d'autres types de mobiliers pouvant faire obstacle au stationnement).

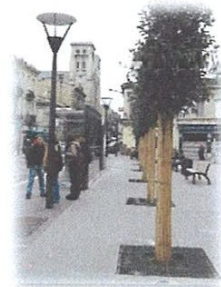


Photo 16

➤ **Le choix du mobilier urbain**

. Il s'agit de garantir et de préserver *dans le temps comme dans l'espace* la cohérence générale du paysage de l'espace public. Dans un souci d'unité et d'économie il est ainsi nécessaire :

- ✓ *Restreindre la gamme de mobiliers implantés sur la ville.*
- ✓ *D'harmoniser les modèles de mobiliers (style, couleurs, matières...).*
- ✓ *D'en maîtriser les renouvellements avec une vision d'ensemble.*

La cohérence et l'identité du paysage urbain se lisent principalement à travers son réseau d'espaces publics majeurs (cours, boulevards, avenues et places associées). Il est donc important que les modèles de mobiliers n'y soient pas disparates.

Dans un souci de lisibilité d'une part, mais aussi pour garantir un service équitable sur le territoire communal d' a u t re part, *il conviendra d'opter pour une gamme restreinte de mobiliers, compatible avec les spécificités architecturales de la Ville de Bordeaux, et généralisables sur l'ensemble de son territoire.*

Toutefois, la règle ne doit pas empêcher le développement de projets particuliers et d'œuvres singulières quand les lieux le justifient (place de quartier, parvis et abords de monuments ou équipements remarquables lieu générant des usages particuliers...).

Chaque proposition de mobilier d'exception hors catalogue devra être argumentée et fera l'objet d'une attention particulière lors de sa présentation à la *Commission des Mobiliers Urbains*.

➤ **Fonctionnalité et pérennité**

Tout nouveau mobilier proposé à l'agrément de la Commission des Mobiliers Urbains devra être conforme aux prescriptions techniques particulières des services exploitants et répondre aux critères suivants :

- ✓
- ✓ Répondre à un besoin spécifique pour la collectivité, - offrir un minimum d'encombrement.
- ✓
- ✓ Offrir toutes les garanties de pérennité de l'ouvrage et de renouvellement (suivi des fabricants),

Notamment en présentant une bonne résistance à la corrosion. Un traitement anti-tags sera Proposé pour chaque modèle envisagé.

- ✓ Enfin, des associations avec d'autres mobiliers seront envisagées prioritairement (abri

Voyageurs + téléphone, poubelle sur mât, sanitaires et colonne Morris...).

- ✓
- ✓ Lors de la proposition d'un nouveau modèle à la Commission des Mobiliers Urbains, l'intervenant devra préciser :
- ✓ - les raisons pour lesquelles un changement de modèle est envisagé,
- ✓
- ✓ - les conditions de renouvellement des anciens modèles implantés sur le domaine Public,
- ✓
- ✓ - le type d'espaces publics sur lesquels ce nouveau mobilier pourra être implanté à terme.

➤ **La composition et la mise en scène des mobiliers dans l'espace public :**

✓ L'aménagement et la gestion courante des espaces publics impliquent de nombreux intervenants qui œuvrent consécutivement. Or, les effets occasionnés par les interventions successives peuvent altérer l'image comme le confort d'usage des lieux. A l'occasion de projets d'implantation de mobiliers, afin d'éviter des accumulations inutiles, dénuées de sens, et de garantir la continuité des cheminements piétons, il peut s'avérer nécessaire de déplacer ou de retirer des éléments présents.

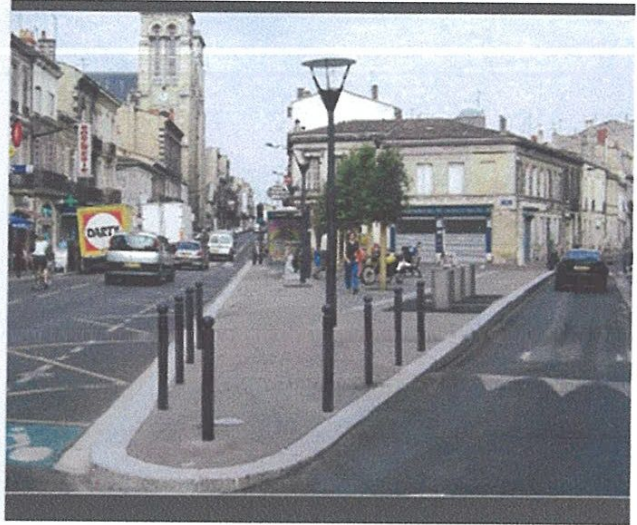


Photo 17

✓ La composition ou recomposition des différents mobiliers sur les sites de projets doit être une préoccupation constante et partagée par l'ensemble des acteurs. Une coordination technique est donc nécessaire et les concepteurs doivent mobiliser les services compétents de la ville de Bordeaux et de la Communauté Urbaine de Bordeaux concernés par le projet.

➤ **Conclusion :**

✓ Les 2 expériences ont un point commun, c'est celui de l'envie de réaménager des espaces urbains et publics d'une manière qui valorise la ville et donner une identité aux lieux. Alors on doit profiter de ces deux expériences dans l'aménagement de notre site et ville pour une meilleure lecture et présentation de la ville et du site.

Les références du 3eme Chapitre : l'analyse des exemples.

Expérience suisse :

Photo07 <http://obs-urbain.fr/tag/amenagement-urbain/> (article ville de Genève, espace public maîtrisé)

Photo 08 <http://obs-urbain.fr/tag/amenagement-urbain/>

Photo 09 <http://obs-urbain.fr/tag/amenagement-urbain/>

Photo 10 <http://obs-urbain.fr/tag/amenagement-urbain/>

Photo 11 <http://obs-urbain.fr/tag/amenagement-urbain/>

Photo 12 <http://obs-urbain.fr/tag/amenagement-urbain/>

Photo 13 <http://obs-urbain.fr/tag/amenagement-urbain/>

Photo 14 <http://www.bordeaux.fr/p19333/charte-du-mobilier-urbain>

Photo 15 <http://www.bordeaux.fr/p19333/charte-du-mobilier-urbain>

Photo 16 <http://www.bordeaux.fr/p19333/charte-du-mobilier-urbain>

Photo 17 <http://www.bordeaux.fr/p19333/charte-du-mobilier-urbain>

- **3ème Chapitre : présentation du cas d'étude.**

➤ Partie 01 :

➤ Introduction :

Dans sa croissance urbaine, la ville de Guelma a vu se succéder plusieurs civilisations et formes d'urbanisation et la ville actuelle se présente comme le résultat de son évolution historique. Elle se distingue par trois périodes d'urbanisation importantes : précoloniale, coloniale et post coloniale. Chaque période présente un espace particulier avec ses caractéristiques morphologiques spécifiques.

➤ Situation :



Carte 01

carte 02

photo 18

- ✓ Ville de l'Est Algérien, Guelma est située au nord-est de l'Algérie, à 60 km de la mer
- ✓ Méditerranée, à 100 km de la métropole Constantine et à 150 km de la frontière
- ✓ Tunisienne. Elle est limitée par pas moins de six wilayas qui sont :
 - Au nord par Annaba, Skikda et Taref Au sud par Oum El Bouaghi A l'est par Souk Ahras.
 - Et enfin par l'ouest par la métropole Constantine.

- ✓ La commune de Guelma est située au Nord-Ouest de l'Algérie entre les parallèles 39°

- ✓ Et 40° de latitude Nord, et les méridiens 5° et 6° de longitude. Elle s'étend sur une
- ✓ Superficie de 44 Km², et les différentes zones d'urbanisations y compris les zones
- ✓ D'urbanisations futures est de l'ordre de 1960 Ha soit 44% de la superficie
- Communale.

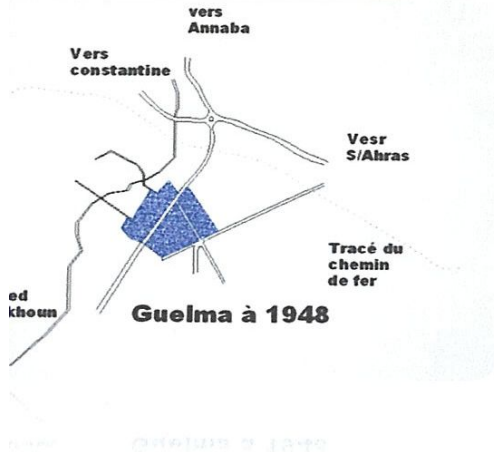
Elle est située au centre de la wilaya, limitée comme suit :

- Au Nord : la commune de Héliopolis et Elfedjoudj.
- Au Sud : la commune de Bendjerah.
- A l'Est : la commune de Belkheir.
- A l'Ouest : la commune de Medjez Amar.

➤ **Evolution historique :**

➤ Si Guelma parlait, elle dirait : « Je fus une terre de batailles et de passions. Tout au long des siècles, les eaux de la Seybouse ont rougi du sang de mes braves... J'ai vécu les guerres puniques, connu la colonisation romaine, et côtoyé Byzance avant de rentrer dans la spiritualité de l'Islam, pour retomber dans l'emprise des ottomans et Replonger dans la colonisation française et retrouver enfin l'indépendance »

➤ Guelma en 1948



➤ La carte montre un noyau d'environ 0.5 Ha, et qui abritait une population avoisinant les 5000 habitants.

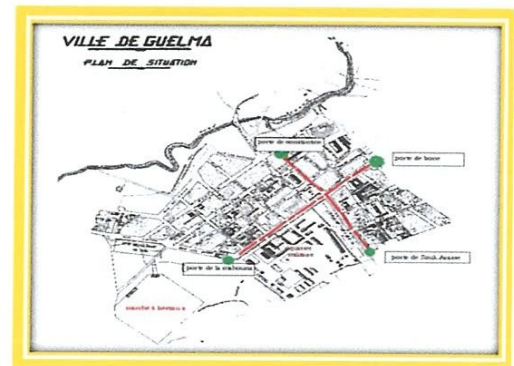
Cette partie de la ville existe toujours, et représente le centre-ville actuel

Carte N 03

Carte N 04

➤ La période coloniale :

C'est en 1845 que fut créée la ville coloniale, qui occupa tout le site antique, et s'entourait d'un rempart percé de 04 portes. À l'intérieur, la citadelle militaire se calquait sur l'enceinte byzantine.



Carte N 05

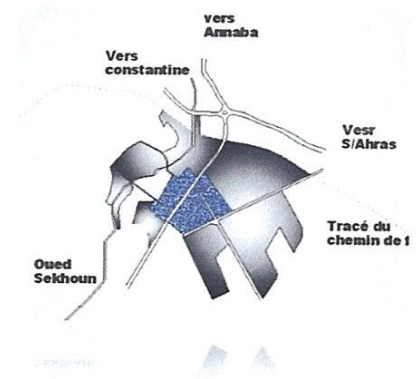
✓ A la veille de l'indépendance, les pouvoirs publics Guelmois, ont hérités une ville de deux fronts :

A l'Est de Sekhoun une ville européenne avec toutes les commodités urbaines,

Et toutes les infrastructures et équipement demandé, et à l'Ouest de Oued Sekhoun.

Des quartiers illicites et des bidonvilles dépourvus de tout, et c'est là où les autorités

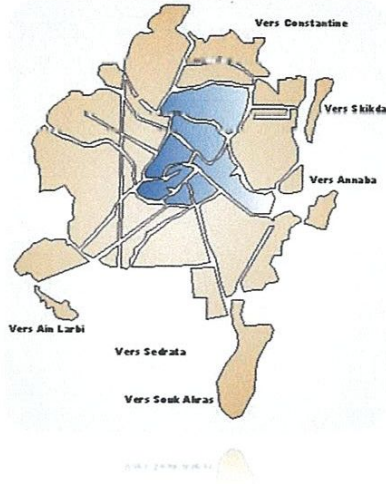
Locales ont injectés le premier programme de logement dit social au niveau de la cité



Amel « disparu actuellement », et de la cité Hadid pour un nombre total de 95 Logements.

➤ **Guelma actuellement :**

Carte N 06



Après L'indépendance Guelma a eu le statut de chef

Lieu de wilaya, chose qui à permis à la

Ville de bénéficier d'un premier plan d'urbanisme directeur et d'un programme de

Développement

✓ Assez important à savoir : un programme de logements sociaux « ZHUN champ

Manœuvre, Guehdour, cité Mekhancha, Barra...etc. ».

➤ **Etude climatique :**

✓ L'utilisation intelligente du climat est importante dans le design urbain.

Zone B : Arrière littoral montagne	
Localisation	Latitude:entre la limite supérieure de 35°10 N à l'ouest à 37°35N à l'est La limite inférieure de 35°25 à l'ouest à 36° 25 à l'est,
Variations saisonnières	avec des hivers plus frais.

Le climat de Guelma est celui de l'arrière littoral montagne (Zone B). Déterminé par des

Hivers plus froids et plus longs et des étés chauds et moins humides que ceux du littoral.

- **Les différentes saisons de l'année :**

- Hiver pluvieux température moyenne de 12 °c.
- Été sec est température très élevée dont la moyenne est de 38°C.
- Automne pluvieux température moyenne est de 24°C.
- Printemps humide température moyenne est de 28°C.

➤ **Partie 02**

➤ **Mobilier urbain -guelma-**

- ✓ On remarque un manque et une négligence des mobiliers urbains à Guelma.

On a 2 cas à Guelma soit :

- ✓ L'absence totale de mobilier urbain.
- ✓ Soit des mobiliers urbains mal exploités et en mauvais état.



Photo N 19

- ✓ On fait un diagnostic sur le mobilier urbain à Guelma selon des critères :
Confort –fonctionnement- durabilité.

- **Confort :**

- ✓ Le mobilier urbain
- ✓ n'existant offre aucun confort.

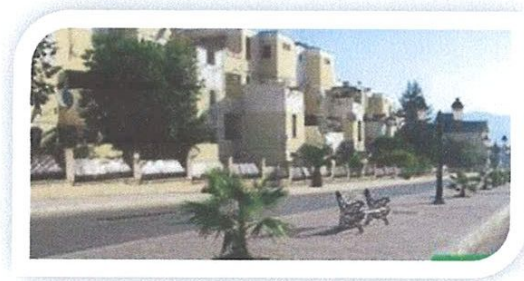


Photo N 20

- **Fonctionnement :**

- ✓ Le mobilier urbain à Guelma est mal exploité, on sent que le mobilier urbain fait pas son rôle et créer des fois disfonctionnement.



Photo N 21

- **Durabilité :**

- ✓ Les matériaux des mobiliers existants à Guelma sont généralement mal choisis,
- ✓ Des Matériaux qui sont d'une coté : ne durent pas longtemps
Ou d'un autre n'ont pas la possibilité d'être recyclé.



Photo N 22

- **Conclusion**

- ✓ L'évolution urbaine de Guelma ces derniers années et sa situation stratégique consiste un réaménagement au niveau des espaces publics et la qualité du mobilier urbain pour valoriser l'identité de la ville.

➤ **Référence du chapitre 03 :**

Carte 01 DUC

Carte 02 DUC

Carte 03 DUC

Carte 04 DUC

Carte 05 DUC

Carte 06 DUC

Photo 19 l'auteur

Photo 20 l'auteur

Photo 21 l'auteur

➤ **Chapitre 4 : démarches du projet**
urbain

• **Déplacement dans la cité :**

Vélo 6 à pieds 25 voiture 29

➤ **Rubrique commerce et services**

• **Lieux de faire les achats**

Commerce de proximité 26 centre-ville 31 hors la ville 3

• **évaluation des services**

Bon 13 acceptable 30 médiocre 17

➤ **Rubrique Habitat :**

• **Situation des habitants**

Locataire 17 prioritaire 38

➤ **La vie de quartier :**

• **Relations de voisinage**

• **Connaissance entre voisins**

Tous la plupart 23 quelque uns
37

▪ **Les visites entre voisins**

Aide 8 prêt 13 autres
39

➤ **Les malaises dans la cité**

▪ **Des vols dans la cité**

Intenses 12 moyens 30 rares
18

• **Niveau de sécurité dans la cité**

Fort 6 moyen 30 faible
24

➤ **la cité est**

Cité fréquenté 4 Cité dortoir 56

➤ **Evaluation générale**

Que diriez-vous des éléments suivants ?

	Suffisant	n'est pas suffisant
La situation de la cité	<input type="checkbox"/> 11	<input type="checkbox"/> 49
La qualité des espaces publics	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 53
L'espace de loisir	<input type="checkbox"/> 9	<input type="checkbox"/> 51
L'éclairage public	<input type="checkbox"/> 29	<input type="checkbox"/> 31
L'animation du site	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 53
La sécurité	<input type="checkbox"/> 26	<input type="checkbox"/> 34
Le confort et la sécurité des piétons	<input type="checkbox"/> 40	<input type="checkbox"/> 20
Le stationnement et les parkings	<input type="checkbox"/> 35	<input type="checkbox"/> 25

➤ **Evaluation du développement de la ville**

En progression 45 en régression 15

➤ **La satisfaction dans la cité**

Oui 25 Non 35

➤ **l'intention de quitter la cité**

Oui 36 Non 24

La direction

Si oui ! Des quartiers proches au centre-ville.

➤ **Diagnostic AFFOM**

➤ **Atout**

- Une topographie marquée sur la zone d'étude : possibilité d'avoir des vues riches donnant sur les autres parties environnantes.
- La zone est entourée par des voies structurantes de grands flux de circulation, permettant une accessibilité routière importante.
- La pente du terrain qui lui donne un paysage urbain.
- Le terrain est bien aéré.

➤ **Faiblesse**

- Manque horrible des espaces publics.
- Une faible animation du site : La zone est dortoir.
- Des locaux commerciaux non exploités. Sites non attirants.
- Un manque remarquable au niveau des mobiliers urbains.
- Manque des verdure et espaces verts.
- La zone d'étude est marquée par un sentiment d'insécurité à la nuit.
- Absence d'une convivialité et harmonie sociale.

➤ **Opportunités**

- Le boulevard principal qui traverse juste à côté du site et le rendre plus dynamique.
- La situation du terrain d'intervention stratégique au centre d'extension.
- Un mouvement commercial proximité de la zone d'étude.

➤ **Les enjeux :**

• **A l'échelle de la ville :**

- ✓ Renforcer l'attractivité de la ville et mettre en valeur l'identité de la ville.

• A l'échelle de la zone d'étude :

- ✓ L'aménagement d'espace urbain d'une manière qui valorise le site.
- ✓ Créer un cadre de vie, qui par son harmonie, met en scène un ensemble urbain exceptionnel.
- ✓ Assurer l'utilisation des mobiliers urbains qui rassemble tous les critères cités : fonctionnement, esthétique, durabilité.
- ✓ Valoriser l'espace public par des aménagements de qualités.
- ✓ Assurer une meilleure cohérence entre la place publique et l'équipement proposé.

➤ Le Scénario :

Ce scénario vise à conserver une masse d'activité culturelle et renforcer l'identité de la place ainsi que la zone d'étude, Donc ce scénario propose un équipement structurant culturelle en prolongement avec la place.

➤ Analyse du terrain :

➤ Situation du pos sud par rapport à Guelma

- ✓ Le pos sud est situé au sud de la ville de Guelma, à 2 km par rapport au centre-Ville, avec une superficie de 82 H, apparu pendant la révolution urbaine 1997/2009.

✓ Elle est limitée :

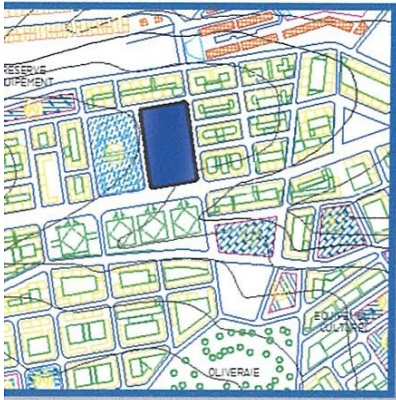
Au nord par Oued El Maaiz

Au sud par le forêt

à l'ouest par l'université De 08 mai 45

A l'est par cité Magh mouli.

Situation du terrain par rapport au pos sud



✓ Le terrain se situe à la future extension (Pos sud) au centre de pos sud.

➤ **Analyse urbaine :**

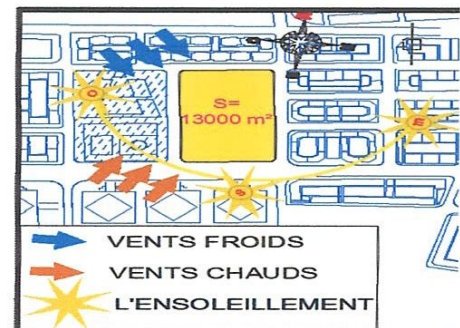
✓ Le terrain est entouré par des habitations collectifs de R+5 et des équipements en cours de réalisation comme mosquée, salle de sport.

➤ **La forme et la superficie :**



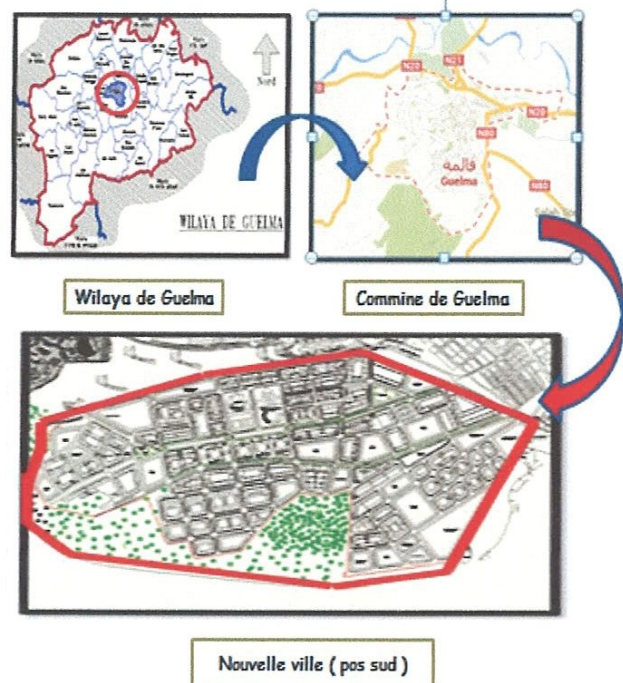
Le terrain est d'une forme Rectangulaire, d'une superficie 13000 m².

Carte climatologique

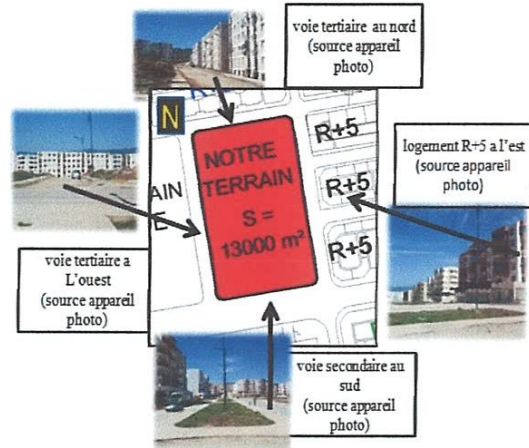


Les principes d'aménagement du scénario :

- Améliorer les liaisons avec l'environnement immédiat.
- L'introduction de nouvelles activités qui renforcent la fonction de la place
- Améliorer la perception visuelle
- Intégrer le mobilier urbain comme élément structurant dans l'aménagement d'espace.

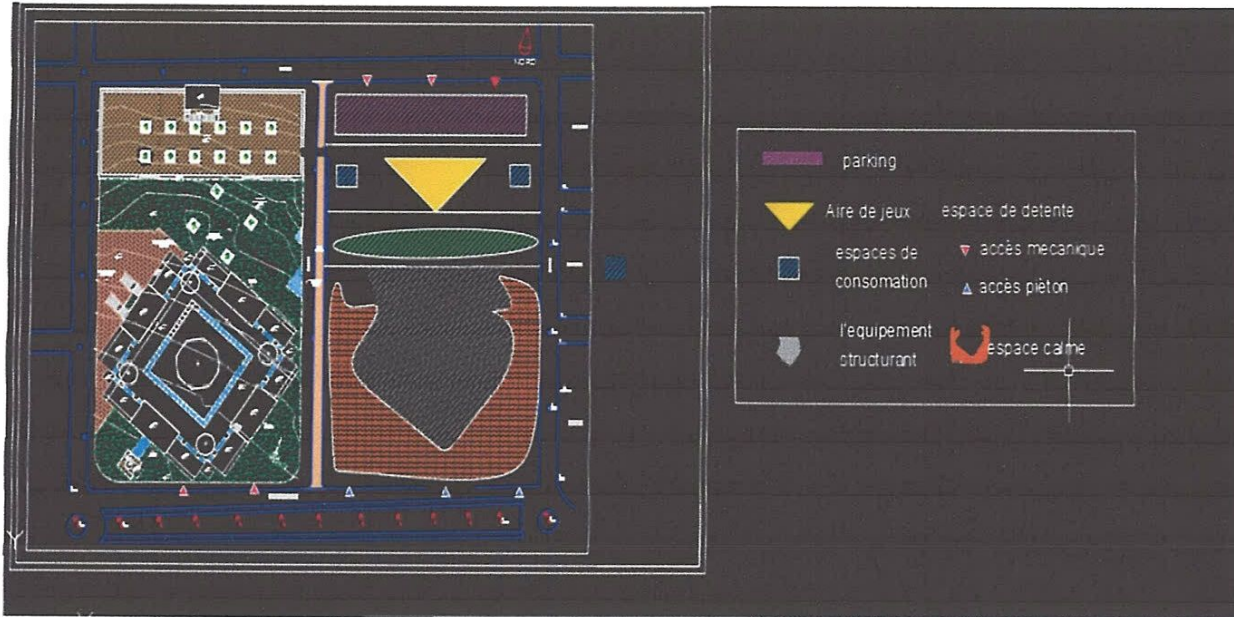


Carte N 10



➤ Qualifier la vitrine urbaine.

Schéma de principe d'aménagement :



➤ **Programmation :**

- ✓ Aménager l'espace urbain d'une manière qui reflète la valeur de la ville en générale et la nouvelle ville et pos sud spécialement (coté sociale et économique)
- ✓ Utiliser des mobiliers urbains beaux, durable et fonctionnelle et s'intègrent parfaitement au milieu urbain (pos sud).
- ✓ Créer un équipement culturel qui assure la liaison entre l'environnement immédiat.

Programmation urbaine :

Espaces de détente + Aire de jeux.	Esplanade +espaces de lecture.	Espaces de consommations.
Aire de jeux pour enfants.	Des bancs.	Cafeteria
Espace verdoyant	Des espaces couverts pour lire.	Restaurant.
Espaces d'animation.	Des jets d'eau pour l'animation.	

➤ **Conclusion :**

- ✓ La zone d'étude est un espace important, ses enjeux représentent ses besoins.

A travers le scénario proposé, qui consiste à créer une nouvelle identité à l'échelle de la ville et au niveau d'aire d'étude, qui répond quelques besoins, on insiste sur les Volets culturels, et social qui sont des nécessités et des enjeux majeurs.

Référence du chapitre 04

Carte n 07	POS SUD
Carte N 08	POS SUD LEVER TOPOGRAPHIQUE
Carte N 09	POS SUD CARTE DES EQUIPEMENTS
Carte N 10	GOOGLE MAPS

➤ **LISTE DES FIGURES ET DES PHOTOS**

Liste des Figures	Intitulé	Page
CHAPITRE INTRODUCTIF.		
CHAPITRE I : L'ESPACE PUBLIC ET LE MOBILIER URBAIN		
Figure 01	L'agora de Millet	09
Figure 02	Plan et restitution de l'agora hellénistique d'Asso	09
Photo 01	Les jardins du château de Villandry.	10
Photo 02	Place de Vosges paris	10
Photo 03	La ruelle	13
Photo 04	La ruelle	13
Photo 05	Banc de repos	17
Photo 06	Mobilier de repos	17
DEUXIEME CHAPITRE : ANALYSE DES EXEMPLES.		
Photo 07	Abri d'attente à Genève	24
Photo 08	Espaces de repos à Genève	27
Photo 09	Assise d'île de Rousso	27
Photo 10	Bacs d'orangerie	27
Photo 11	<u>Banc « Genève »</u>	27
Photo 12	Balises touristiques et culturelles	27
Photo 13	Support d'exposition	27
Photo 14	Place public à bordeaux	28
Photo 15	Centre-ville de bordeaux	28
Photo 16	Des mobiliers pour les arbres	29
Photo 17	Des mobiliers de sécurités au centre.	47
	<u>3 EME CHAPITRE : présentation du cas d'étude.</u>	47
Photo 18	Vue du ciel de la ville de Guelma	34
Photo 19	Placette de Guelma	38
Photo 20	Banc en acier au boulevard	38
Photo 21	Disfonctionnement du mobilier	39
Photo 22	Banc en béton	39
CHAPITRE 04 : DEMARCHES DU PROJET URBAIN.		

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaires :

1. Le grand Larousse.
2. CHOAY. F et al (2000) : Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Presses Universitaires de France, Paris, 902 pages.
- 3- Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement..

Ouvrage :

- PDAU intercommunale de Guelma.
- POS sud
- MEBIROUK.H, 2002.
- 4-(P. Merlin et F. Choay, 2000)

Thèses, mémoires magister :

- . Approche des espaces publics urbains, Présenté par Amireche Toufik.

Articles :

1. Genève un espace public maîtrisé Claude Brulhart.
2. Charte de bordeaux, Communauté urbaine de bordeaux.

Site Web:

- <https://cardelmar-blog.s3.amazonaws.com/blog/wp-content/uploads/2014/05/Chateau-Jardins-de-Villandry.jpg>
- www.luislavache.blogspot.com/2005/12/roi-henri-i
- <http://obs-urbain.fr/tag/amenagement-urbain/>
- <http://www.bordeaux.fr/p19333/charte-du-mobilier-urbain>